



**Compte-rendu de la séance du conseil
d'administration de l' Université fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées
du vendredi 10 avril 2015 à l'ISAE.**

PRESENCES ET REPRESENTATIONS

Représentants des membres fondateurs

Bruno SIRE, Université Toulouse I Capitole, procuration à Corinne MASCALA
Corinne MASCALA, Université Toulouse I Capitole
Jean-Michel MINOVEZ, Université Toulouse II Jean Jaurès
Valérie VISA-ONDARÇUHU, Université Toulouse II Jean Jaurès, procuration à Jean-Michel MINOVEZ
Bertrand MONTHUBERT, Université Toulouse III- Paul Sabatier
François DEMANGEOT, Université Toulouse III- Paul Sabatier
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse, procuration à Hervé REMIGNON
Hervé REMIGNON, INP de Toulouse
Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse
Olivier LESBRE, ISAE

Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs

Marie-France BARTHET, COMUE Université de Toulouse, Présidente
Gilbert de TERSSAC, directeur de recherche CNRS, CERTOP
Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry, procuration à Gilbert de TERSSAC

Représentants des collectivités territoriales

Nadia PELLEFIGUE, Conseil Régional Midi-Pyrénées

Représentants des milieux socio-économiques

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique, Social, Environnemental Régional MP
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie MP, procuration à Jean-Louis CHAUZY

**Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
associés**

François BONVALLET, CREDIGE,
Brigitte PRADIN, Centre Universitaire J-F Champollion

Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Christophe CHASSOT, INSA de Toulouse
Ronan GUIVARCH, INP-ENSEEIH

Représentants des personnels BIATOSS

Clément VARENNE, COMUE

Membres du CA avec voix consultative :

Hélène BERNARD, Rectrice de l'Académie de Toulouse, Chancelière des Universités,
représentée par Sabine FOULON
Gilles BOUCHER, Directeur Général des Services COMUE
Josiane NOVELLA, responsable administrative et financière
Bruno SIMON, agent comptable

Invités :

Thierry ALCOUFFE, Conseil Régional
Armelle BARELLI, INSERM, représentée par Christelle GUEGAN
Jean-Claude BRETHERS, ENVT
Christophe GIRAUD, CNRS
Michèle MARIN, INRA
Talal MASRI, ENIT
Alain SCHMITT, EMAC

Autres participants :

Christelle FARENC, Département Formation & Vie Etudiante
Sabine FOULON, Rectorat
Corinne JOFFRE, Cellule Europe
Catherine ROUSSY, représentée par Sabine NAEGELEN

Ordre du jour :

- Point 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 20 février 2015
- Point 2 – Informations de la Présidente : Point d'avancement de la COMUE
- Point 3 – Convention UFTMiP / Conseil Régional
- Point 4 – SATT : représentation du CA
- Point 5 – Validations appels à projets Idex
 - Toulouse Ingénierie et nouveaux entrants
 - Innovation en licence et formations pluridisciplinaires
 - Formation tout au long de la vie
 - Résultats FSIE
 - Masters en anglais
 - Note sur les échéances de la période probatoire
- Point 6 – Questions administratives et financières
 - Compte financier 2014 et BR n°1
 - Sorties d'inventaire
 - Conventions (pour information)
 - Contrat de site de Rodez
 - Tarifs Toul'Box
- Point 7 – questions diverses : dates CA jusqu'à fin 2015

Le conseil d'administration débute à 9h15 dans les locaux de l'ISAE sous la présidence de Marie-France BARTHET.

Point 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 20 février 2015

En l'absence de toute remarque, **le projet de compte-rendu du CA du 20 février 2015 est adopté** par les membres du CA présents ou représentés.

Point 2 – Informations de la Présidente

Après la mise en œuvre de l'IDEX et le vote des statuts de la COMUE, cette année va être une grande année d'évaluation. L'une concerne l'évaluation l'IDEX pour l'année 2014, un rapport est en cours de finalisation. Nouveauté, le HCERES va évaluer la politique de site. Un rapport d'autoévaluation sera rendu en juin, une audition aura lieu en octobre. En parallèle, le contrat quinquennal de site, défini dans ses axes stratégiques, va se décliner en actions contractuelles. Un volet commun sera voté pendant ce CA, et les volets propres à chaque établissement le seront dans les CA respectifs. Le contrat cadre avec la Région sera préparé en suivant. Enfin, la période probatoire de l'IDEX sera évaluée, le jury international se réunissant pour les huit IDEX au premier trimestre 2016. A la clé, la reconduction (partielle ou totale) de l'IDEX (ou une nouvelle période probatoire si besoin). L'année 2015 est donc cruciale.

Point important dans la vie du site, le déménagement aux allées Jules Guesde devrait intervenir durant l'été. Les services de la rue des Lois y seront transférés. Une inauguration de cet événement symbolique sera organisée. Une présence ministérielle est espérée. Le guichet étudiant prendra effet en septembre.

Enfin, Brigitte PRADIN ayant été élue directrice de Champollion, le deuxième siège de l'université Paul Sabatier au CA a été attribué à François DEMANGEOT, et la fonction de chargé de mission du réseau des sites qu'elle exerçait en parallèle a été attribuée par le bureau à Laurence REDON (Université Toulouse Jean Jaurès).

Point 3 – Convention d'application UFTMiP / Conseil Régional

Nadia PELLEFIGUE rappelle le calendrier institutionnel très spécifique (réforme des territoires et scrutin de décembre) dans lequel s'inscrit la convention d'application UFTMiP / Conseil Régional. On reste ainsi dans la convention-cadre 2015. Les programmes opérationnels seront conservés par les territoires. Le schéma régional d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (pris dès 2011) passe aux yeux de la Région par la conclusion de contrats de sites (sites de proximité). L'animation (semaine de l'étudiant) a aussi un rôle structurant. L'entreprenariat étudiant doit être valorisé. Les publications bilingues participent au rayonnement international des sites. Les applications numériques sont un vecteur d'attractivité. Le logement étudiant demeure une priorité. Tels sont, avec les doctoriales, VAE dans le supérieur, alternance, apprentissage, quelques axes forts de cette convention d'application.

Jean-Louis CHAUZY partage ces vues. Il émet le souhait que les propositions très pertinentes rendues dans un rapport récent par le CESER sur le suivi des parcours (notion de passerelle) soient reprises dans le prochain contrat-cadre.

Bertrand MONTHUBERT relève des points de mise à jour suite à des évolutions réglementaires et législatives (parité, égalité, représentation). Sur les doctoriales, l'école des

docteurs pourrait être mentionnée. Sur la politique des sites, la question de la mobilité intersites peut être approfondie.

Marie-France BARTHET note dans l'annexe 2 page 16 une imprécision dans la rédaction. Thierry ALCOUFFE précise le propos, qui concerne en l'occurrence les dossiers FSE (accompagnement). Des reformulations sont proposées. un autre passage serait perfectible page 5. En conséquence, une réserve est proposée en attente d'un ajustement de forme.

Cette réserve prise, la convention est adoptée à l'unanimité.

Point 4 – SATT : représentation au CA

Élément majeur de la politique de site, la SATT (COMUE, CNRS et CDC) mutualise différentes actions. Son évaluation a été extrêmement positive. Tous les financements ont donc été reconduits. Les cinq représentants de la COMUE au sein de la SATT le sont de par leurs fonctions. Suite à des discussions en bureau, il est apparu pertinent d'associer certaines personnes directement en tant que représentants des établissements UT3, INSA, INP et ISAE. Deux places étant réservées aux représentants de la COMUE et le nombre de sièges limité, un système de rotation et d'invitation permanente a permis de trouver un fonctionnement ad hoc.

Nadia PELLEFIGUE précise que l'absence de la Région à la SATT est due à des dispositions législatives qui seront modifiées prochainement dans le cadre de la réforme territoriale.

Gilbert de TERSSAC s'interroge sur l'absence d'UT1 et UT2. Jean-Michel MINOVEZ explique que ce point a été abordé en bureau. De fait, outre l'approche numérique, la transversalité doit être considérée. La question est celle du nombre de sièges. Corinne MASCALA envisage une représentation sur le mode de l'invitation.

Marie-France BARTHET propose la composition suivante : les cinq représentants sont le directeur du département recherche et doctorat, le directeur de la valorisation et la présidente pour la COMUE plus un représentant de l'INP et un représentant de l'ISAE. Les trois invités permanents sont issus d'UT3, INSA et UT1 ou UT2 pour un premier mandat.

Le CA approuve cette représentation à l'unanimité.

Point 5 – Validations des appels à projets Idex

Programme « Nouveaux entrants »

Il est demandé l'insertion d'un nom omis dans le tableau des bénéficiaires du programme « Nouveaux entrants ».

Le CA approuve cette insertion à l'unanimité.

En introduction de la présentation des différentes propositions, Christelle FARENC remet en perspective les appels à projets Idex. L'idée est de permettre aux établissements de travailler plus facilement ensemble. Des formations sont créées en commun. La synergie fonctionne. Côté innovation, les méthodes pédagogiques sont de plus en plus actives.

Toulouse Ingénierie

Danièle DOLMIERE présente le résultat de l'appel d'offres.

11 dossiers ont été présentés pour un financement demandé de 653 000 euros.

9 projets sont proposés pour un financement de 400 000 euros.

Les projets associent toujours plusieurs établissements

L'appel à projet du programme de l'IDEX « formation de haut niveau en ingénierie » a été jumelé cette année à l'appel à projet de l'IDEFI Défi Diversités. Le texte de cet appel à projet, doté d'un montant de 400k€, a été validé par le CA de la COMUE du 28 novembre 2014.

Le CA approuve ces financements à l'unanimité.

Innovation en licence

13 projets sont retenus sur 16 présentés. Les décisions du jury sont toujours motivées.

Mention spéciale pour le projet « GLOSSAIRE » (Université Toulouse 1 Capitole) que le jury a souhaité donner en exemple.

Le montant des crédits mobilisés pour les projets retenus est de 203 487 euros pour 232 577 euros de financement demandé.

Le CA approuve ces financements à l'unanimité.

Masters pluridisciplinaires

Certains projets ont été refusés pour des raisons de périmètre et de formalisation. François DEMANGEOT demande qu'un retour soit fait pour information des porteurs de projet.

Bertrand MONTHUBERT souhaite que les votes en CA soient aussi l'occasion de pointer les dynamiques qui se créent autour de ces appels à projets. Christelle FARENC approuve et indique les supports d'information existants et à venir. De même, le CGI demande à la COMUE de donner de la chair au-delà des bilans comptables. Michèle MARIN s'associe à cette demande, utile aussi dans la gestion des emplois et compétences. Gilbert de TERSSAC de même, qui salue en outre le rôle essentiel de support joué par le département formation de la COMUE dans l'émergence d'actions pluridisciplinaires et transversales. Christophe GIRAUD évoque la sollicitation des jeunes chercheurs, Bertrand MONTHUBERT la variété des modalités de contribution des enseignants chercheurs au-delà des heures de cours.

A l'issue de cette discussion 6 projets sont proposés pour un montant de 300 881 euros.

Le CA approuve ces financements à l'unanimité.

Validation du texte du 2^{ème} appel à projet « Formation tout au long de la vie »

Un groupe de travail est mobilisé. Il s'agit du dernier appel à projets de ce thème, qui va permettre d'affecter l'enveloppe budgétaire dédiée.

Bertrand MONTHUBERT note que les nouveaux pôles de compétitivité ne sont pas mentionnés, de même que la question du numérique (French Tech) dans laquelle la COMUE doit gagner toute sa place. Jean-Louis CHAUZY souhaite que la COMUE intègre cette priorité de façon structurante. Quant au texte, une évocation des milieux socioéconomiques et des métiers en pénurie permet de répondre aux enjeux cités.

Moyennant ces améliorations, le CA approuve cette proposition de texte à l'unanimité.

Résultats FSIE

Christelle FARENC présente le tableau de proposition d'attribution de subvention par projet.

La gestion des dossiers se fait en deux temps : commission restreinte et jury. Deux projets sont ajournés (défaut de restitution en l'état) dont celui porté par l'IGEM pour participation à un concours de biologie synthétique qui doit être revu pour intégrer une dimension

vulgarisation. Concernant ce projet, Michèle MARIN relève au passage que le domaine de la biologie synthétique est très porteur, et que le site de Toulouse doit faire un effort de lisibilité en la matière. Bertrand MONTHUBERT ajoute que ce domaine suscite la transversalité. Christelle FARENC précise que la problématique est aussi celle du bon fléchage des projets vers les appels les plus pertinents, voire pour Brigitte PRADIN celle de la bonne définition du périmètre et de la notion de « vie étudiante ». Bertrand MONTHUBERT veut encourager une vie étudiante de nature professionnalisante. Bertrand RAQUET souligne l'aspect formateur de ce type d'initiatives.

Marie-France BARTHET reprend à son compte ces remarques. Mais si l'IDEX doit avoir un effet d'entraînement, la restitution doit être bel et bien prévue. Elle propose une réponse positive concernant le projet IGEM sous ces réserves.
Le montant total est de 24 571,26 euros attribués aux 10 programmes.

Le CA approuve ces dispositions à l'unanimité.

Masters en anglais

Sur une enveloppe totale de 40 K€, 7 projets ont été étudiés, 3 retenus pour 13 K€ chacun.

Le CA approuve ces propositions à l'unanimité.

NOTE SUR LES ECHEANCES DE LA PERIODE PROBATOIRE

Marie-France BARTHET alerte le CA sur la complexité de certaines règles de financement et le nécessaire engagement des crédits au plus tôt. En effet, pour l'ANR, le transfert des fonds aux établissements par la COMUE ne vaut pas prise en charge. Seuls les paiements effectués par les établissements et attestés seront financés.

Point 6 – Questions administratives et financières

Bruno SIMON présente au CA diapositives à l'appui le compte financier 2014 de la COMUE et ses quatre budgets agrégés (SIA, COMUE, SICD et MUFM), incluant la valorisation des mises à dispositions. Les recettes sont majoritairement pourvues par l'ANR. La plupart des décalages par rapport aux prévisionnels sont liés à l'état d'avancement des investissements. Le budget agrégé est en excédent, proche de l'équilibre. Le fond de roulement se reconstitue.

Le bilan présente une trésorerie importante liée aux versements de l'ANR (26 millions d'avances). L'actif comprend les réalisations immobilières dernièrement livrées.

Sabine FOULON salue au nom de la Rectrice le travail mené par les équipes de la COMUE en termes de fiabilisation budgétaire, mais aussi d'amélioration de la situation financière. Un travail utile en vue de l'Emprunt à venir dans le cadre du Plan Campus.

Le CA approuve le compte financier et l'affectation du résultat à l'unanimité.

Josiane NOVELLA présente diapositives à l'appui le budget rectificatif n°1 avec le détail des prélèvements et reversements, ainsi que leur évolution. Elle fait un bilan de la consommation des crédits IDEX répartis entre les LABEX/IDEFI et les projets gérés par la COMUE. Les LABEX et IDEFI ont consommé 93 % de la subvention qui leur été accordée et la COMUE 44 %. Le total des crédits accordés était de 100 836 666 € dont 52 457 947 € pour les LABEX/IDEFI et 48 378 719 € pour les projets portés par la COMUE.

Le CA approuve ce budget rectificatif à l'unanimité.

Des sorties d'inventaire sont présentées et adoptées à l'unanimité par le CA.

Des conventions sont présentées au CA pour information, de même que le contrat de site de Rodez.

Les tarifs de la Toul'Box et de cours de langue sont présentés et adoptés à l'unanimité par le CA.

Point 7 – questions diverses : dates des CA jusqu'à fin 2015

Le prochain CA étant dédié au règlement intérieur de la COMUE, il aura lieu après les CA des établissements membres c'est-à-dire le vendredi 10 juillet 2015.

Les prochaines dates de CA seront les vendredis 2 octobre et 18 décembre.

Toulouse le 10 Juillet 2015

La Présidente



Marie-France BARTHET